

# VéLoxygène90

## Propositions pour la sécurisation de la circulation / pont du Magasin

### Proposition n°1:

Nous proposons que

- les voies de circulation du quai Vauban à ce feu soient sélectives en fonction de la direction : voie de droite pour les véhicules souhaitant tourner à droite dans le Pont du Magasin (vers la rue du Magasin), voie de gauche pour les véhicules continuant sur le quai Vauban.
- les feux tricolores soient programmés de telle sorte que les voitures tournant à droite le fassent en même temps que les voitures de la rue du Magasin sortent vers le quai Vauban, lorsque le feu piéton est rouge ; ainsi seuls les flux parallèles seraient simultanés. Le feu piéton serait vert en même temps que le feu des véhicules du quai Vauban allant tout droit. En séparant les temps de passages, le conflit d'usage accidentogène est supprimé.

### Proposition n°2

- Interdiction de tourner à droite

En ne conservant à ce feu, pour les véhicules du quai Vauban venant du carrefour de l'Espérance, que la possibilité d'aller tout droit, le conflit d'usage accidentogène est supprimé.

Cette interdiction pourrait être matérialisée, outre la signalisation verticale et horizontale réglementaire, par des potelets sur la chaussée (aménagement tactique)

### Proposition n°3

- Trottoir traversant

A l'instar de celui en place Boulevard Kennedy au débouché de la rue de Zaporojie, ce dispositif pourrait constituer un rappel à l'intention des conducteurs de véhicules motorisés s'engageant sur le Pont du Magasin, qu'ils doivent céder le passage aux usagers traversant la chaussée sur laquelle ils s'engagent.

Seul, cet aménagement améliore peu la sécurité et ne supprime pas la cause d'accident. Il met cependant l'accent sur le régime de priorité .

### Proposition n°4

- Le passage piéton, et l'ensemble du pont, peut être rehaussé sur un plateau surélevé, obligeant tous les utilisateurs de vélos comme de voitures à ralentir et donc observer avant de s'engager. Cet aménagement peut être utile mais pas suffisant en lui même

**Proposition n°5**

- En aménagement tactique, la lanterne du quai Vauban, actuellement circulaire tricolore, pourrait être remplacée par une lanterne tricolore à flèches directionnelles "tout droit", et il serait adjoint à la flèche directionnelle "tout droit" verte une flèche jaune clignotant directionnelle vers la droite.

Cet aménagement améliore peu la sécurité et ne supprime pas la cause d'accident. Il met cependant l'accent sur le régime de priorité.

Cet aménagement peut être mis en place très rapidement à coût modéré .

**Proposition n°6: ( Aménagement lourd ) :**

- créer une passerelle côté quai du Magasin pour rejoindre la piste Mitterrand au niveau du chemin qui descend vers la savoureuse. Cet aménagement n'a de sens que si une artère cyclable est créée rive droite quai du Magasin/quai Vallet/théâtre

Voir plan

**Proposition n°7 ' (Aménagement lourd)**

Une autre solution avait été envisagée par le passé : passage sous le pont au niveau du lit de la Savoureuse. Le passage au-dessus étant conservé pour les périodes de crues. La rampe de descente existe déjà au niveau de la gendarmerie. Ce type d'aménagement existe déjà sur la promenade François Mitterrand au niveau du lycée Courbet.